



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600994 - Complexe des étangs du Bazois

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600994	1.3 Appellation du site Complexe des étangs du Bazois
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 18/02/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/04/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030508965>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,60944°

Latitude : 47,18139°

2.2 Superficie totale

397 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
58024	BAZOLLES
58080	COLLANCELLE (LA)
58313	VITRY-LACHE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		9,95 (2,5 %)		G	B	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		9,95 (2,5 %)		G	B	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		1,99 (0,5 %)		G	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		1,99 (0,5 %)		G	C	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		1,99 (0,5 %)		G	C	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		1,99 (0,5 %)		G	C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	1 (0,25 %)		G	C	C	B	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		63,68 (16 %)		G	B	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
A	1166	Triturus cristatus	p			i	R	P	D			
A	1193	Bombina variegata	p			i	R	P	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w			i	P	P	D			
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w			i	P	P	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	w	11	50	i	P	M	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	w			i	P	P	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	w			i	P	P	D			
M	1324	Myotis myotis	w			i	P	P	D			
I	4045	Coenagrion ornatum	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	C	X		X		X	
B		Podiceps cristatus			i	P			X		X	
B		Podiceps ruficollis			i	R						X
B		Egretta alba			i	P						X
B		Lymnocyptes minimus			i	P			X		X	
B		Gallinago gallinago			i	R			X		X	
B		Bucephala clangula			i	P			X		X	
B		Mergus albellus			i	P						X
B		Mergus serrator			i	P			X		X	
B		Mergus merganser			i	P			X		X	
B		Acrocephalus schoenobaenus			i	P			X		X	
B		Acrocephalus scirpaceus			i	P			X		X	
B		Acrocephalus arundinaceus			i	P			X		X	
B		Emberiza schoeniclus			i	P			X		X	
M		Neomys fodiens			i	R			X		X	
M		Myotis mystacinus			i	P			X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X



M		Pipistrellus pipistrellus			i	C			X		X	
P		Alisma gramineum			i	V						X
P		Elatine hexandra			i	R						X
P		Elatine triandra			i	V						X
P		Hottonia palustris			i	R						X
R		Natrix maura			i	R			X		X	
R		Natrix natrix			i	C			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	73 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	19 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %

Autres caractéristiques du site

Les fluctuations du plan d'eau liées au rôle de réservoir du plus grand des étangs sont favorables au maintien de la biodiversité.

Vulnérabilité : Les ceintures végétales évoluent spontanément vers le boisement et sont remplacées par une saulaie arbustive marécageuse en l'absence d'entretien. Ceci conduit à une uniformisation du milieu préjudiciable aux habitats naturels d'intérêts communautaires et à de nombreuses espèces.

L'utilisation des étangs pour les loisirs (sports nautiques, pêche, sentier découverte, ...) doit être raisonnée en fonction des sensibilités du milieu et des espèces. Le développement des aménagements dans les zones les plus fragiles (queues d'étangs) doit être évité pour ne pas détruire les habitats naturels. Une attention particulière doit aussi être apportée à l'accès des gîtes et à la quiétude des chauves-souris, ainsi qu'au dérangement de l'avifaune.

4.2 Qualité et importance

Ce site présente des groupements végétaux variés, organisés en ceintures de végétation autour des plans d'eau. En effet, les variations du niveau d'eau liées au rôle de réservoir des étangs permettent l'expression de différents habitats naturels en fonction de la proximité de l'eau : végétation aquatique, végétation de berges exondées, roselière, saulaie, forêt, ...

La variété de ces habitats naturels, l'importance des milieux humides et les variations du niveau d'eau expliquent la présence d'habitats et d'espèces adaptés et souvent rares. Ainsi le site comporte plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire. Il accueille aussi des espèces d'intérêt communautaire (Crapaud sonneur à ventre jaune et Triton crêté), des espèces bénéficiant d'une protection nationale (Fluteau à feuilles de graminées) et des espèces protégées au niveau régional (Musaraigne aquatique, Elatine à six étamines, Hottonie des marais). Ce complexe d'étangs est aussi une zone favorable à l'ensemble des espèces affectionnant les milieux humides comme les amphibiens et reptiles (Grenouille agile, Couleuvre vipérine, ...).

Les tunnels ou voûtes de la Collancelle accueillent 11 espèces de chauves-souris en hivernage dont six d'intérêt communautaire. Ils abritent notamment 20 % de la population de Barbastelle d'Europe connue en hiver en Bourgogne, ce qui en fait un site d'intérêt régional majeur pour cette espèce. Les capacités d'accueil en saison estivale paraissent aussi très favorables aux chiroptères.

Enfin, c'est une zone privilégiée pour l'avifaune et plus particulièrement les oiseaux d'eau. En effet, de nombreuses espèces nichent dans les roselières (Bruant des roseaux, Rousserolle turdoïde, Phragmyte des joncs, Rousserolle effarvate, ...). Les vasières et prairies humides accueillent des limicoles comme la bécassine sourde. Le site est aussi une halte migratoire importante et un lieu d'hivernage pour de nombreuses espèces migratrices (Harle bièvre, Garrot à oeil d'or, Grande aigrette, ...).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A05.01	Elevage		O
L	K02.02	Accumulation de matière organique		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé départemental	%

4.5 Documentation

CLAVIER J.L. et FELZINES J.C., 1977 - Les étangs de Vaux, richesse naturelle de la Nièvre. Bourgogne Nature, 55 pp.

Collectif (Promonature, Alain Desbrosses, Atelier d'urbanisme Drossart et Lassale), 1995 - Étangs de Vaux et Baye : étude de l'intérêt naturel du site pour sa préservation et sa valorisation auprès du public. 2 tomes.

Stéphane G. ROUÉ, Daniel SIRUGUE, 2004 - Proposition pour un complément du réseau Natura 2000 concernant les populations de chauves-souris en Bourgogne et le Groupe Chiroptères en Bourgogne. Société d'Histoire Naturelle d'Autun, DIREN Bourgogne

Collectif, 2006 - Les chauves souris : plan régional d'actions, actes des deuxièmes rencontres chiroptères Grand Est. Bourgogne Nature. Société des Sciences Naturelles de Bourgogne, Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Parc Naturel régional du Morvan. Hors Série, 160p.

CHIFFAULT A., 2008 - Étude écologique préalable à l'aménagement et la mise en valeur des étangs de Vaux (Nièvre), version 1. Syndicat Mixte d'Équipement Touristique du Canal du Nivernais, 54 pp.

Syndicat Mixte d'Équipement Touristique du Canal Nivernais, (2008) # Les Étangs de Vaux. Aménagement et mise en valeur. Rapport technique 44 pp.

ROYER J.-M., FELZINES J.-Cl., MISSET Cl., THEVENIN S., 2006 - Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, nouvelle série, numéro spécial 25, 394 p. + erratum.

Association GAGEA, 2010 - Suivi botanique des effets des travaux d'aménagement des berges des étangs de vaux. Rapport d'état initial 2009.



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DDT de la Nièvre Subdivision navigation de Corbigny - rue au Loup BP 46 58800 CORBIGNY

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0517087&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Les étangs de Vaux sont inscrits au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général de la Nièvre.



Les étangs de Vaux sont inscrits au réseau des sites Wetlands International.
Des inventaires des chiroptères présents en hivernage dans les tunnels sont régulièrement effectués.

La Société Ornithologique du bec d'Allier (SOBA) réalise depuis les années 1970 des suivis, des comptages et des bagages des oiseaux fréquentant ce complexe d'étangs.